

la consommation ; et dans l'opinion de votre comité, il a été fait une preuve très forte au soutien de cette prétention.

“ Il paraît qu'il est bien établi que les frais de fabrication décroissent en même temps que la quantité d'articles fabriqués s'accroît. Ainsi une manufacture établie sur un grand pied peut vendre ses produits à meilleur marché qu'une manufacture établie sur une plus petite échelle. Si par conséquent, l'industrie canadienne se trouve débarrassée de la pression qu'exerce une concurrence aussi désavantageuse que celle qui est indiquée dans le premier paragraphe de ce rapport, il arrivera que les établissements manufacturiers tireront parti de toutes leurs ressources, et les frais de production, et partant, les prix que devra payer le consommateur seront diminués proportionnellement.

“ Quelques exemples au soutien de la justice de ce principe se trouvent dans les témoignages qui accompagnent le présent rapport.”

Je citerai aussi, un court extrait de la *Fortnightly Review*, de Londres, sur le même sujet : —

“ En tout temps, il est assez difficile d'établir des manufactures dans un pays nouveau, mais cela devient impossible si les fabricants locaux sont injustement traités. Le manufacturier étranger à la possession du marché pour commencer. Ensuite, c'est d'ordinaire un homme riche, tandis que le manufacturier local, règle générale, n'a que des moyens limités. Une fois en possession du marché, et maître d'un gros capital, il lui est très facile de se maintenir. Aussitôt qu'il apprend, par ses agents, que certains articles qu'ils fournit sont menacés par la production locale, de suite, il dirige sur ce point un nouvel assortiment de marchandises. Le marché étant ainsi encombré, les prix diminuent et le manufacturier local, n'ayant pas suffisamment de ressources pour faire la compétition, succombe. Ce dernier étant disparu, le manufacturier étranger contrôle le marché de nouveau, les prix remontent et il se refait de ses pertes précédentes. Voilà ce qui arrive tous les jours, dans les colonies, quand on y essaie de faire de la compétition avec les vieilles industries.”

C'est là un exemple de ce qui arrive tous les jours. Je crois que ce tarif contribuera beaucoup à faire disparaître ce système de vente de marchandises au rabais. Je pense aussi qu'un certain nombre d'industries nouvelles surgiront et que le peuple par là même y trouvera son profit. Le commerce des laines sera stimulé et celui du fer recevra une nouvelle impulsion. Je suis informé que l'honorable membre de Lambton a fait des observations d'un caractère étonnant en ce qui regarde la manufacture d'horloges d'Hamilton. Un monsieur intéressé

dans cette industrie, ayant lu le rapport de ces observations, publié dans le *Globe* de ce jour, m'a envoyé le dépêche télégraphique suivante :

“ F. E. KILVERT, M. P.”

“ L'assertion de M. Mackenzie est absolument fautive ; elle est de nature à nous faire un tort sérieux si elle n'est pas contredite. Notre expérience au début a été celle de tous les autres, et le petit assortiment de ces horloges, faites il y a trois ans, fut gâté par l'incompétence du gérant. Du moment que l'erreur fut connue, nous les avons reprises. Depuis, nous en avons vendu quarante mille qui ont donné entière satisfaction et valent autant que n'importe lesquelles.

“ COMPAGNIE D'HORLOGES D'HAMILTON,

“ GEO. LEE, Directeur.”

Je dois déclarer qu'il est très-mal pour un honorable membre occupant la position du député de Lambton, de jeter ainsi du discrédit sur une industrie naissante. Outre les nouvelles manufactures qui vont surgir, plusieurs des anciennes qui ne fonctionnaient que partiellement, vont reprendre leur élan et augmenteront leur production. Celles de J. M. Williams et Cie., Meakins et fils, les forges et autres fabriques d'Hamilton sont maintenant en pleine opération. Toutes les classes profiteront donc de cette politique de protection. En consultant le recensement de 1871, je vois que les agriculteurs d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont au nombre de 479,512 ; la classe commerciale, 75,201 ; les journaliers, 60,104 ; les industriels, 212,745 ; les hommes de professions, 39,224 ; et ceux qui ne sont pas classés, 143,079 ; et pour chaque 1,000 agriculteurs il y a 443 industriels. Ces chiffres démontrent qu'il n'y a pas que les agriculteurs qui doivent être protégés et qu'il importe de donner de l'emploi aux autres membres de la société. J'ai compris que l'honorable membre de Lambton avait dit que les seuls producteurs de la richesse du pays étaient ceux qui labourent la terre.

M. MACKENZIE : Je n'ai jamais dit cela ; mais j'ai dit que ceux qui travaillent réellement, soit en labourant le sol, ou en produisant le bois, ou autrement, étaient les vrais producteurs de la richesse, non ceux qui faisaient l'office d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs.